#### Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur  Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

# 

## POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTERAIRES.

## Vol. XII.

## Montreal, Mardi, 29 Mai 1849.

LETTRE DE N. S. P. PIE IX,

A l' Eveque Gillis, Coaljuteur d'Elimbourgh en Ecosse. PIE IX PAPE.

Venerable Frère, salut es benédiction,

A peine avez-vous appris notre fuite de Rome, et notre heureuse arrivée à Geëte, que vous vous êtes empressé. Venérable frère, de vous rapprocher de nous, par une lettre écrite avec le dévoûment le plus affectueux et le plus sincère; nous sesant connastre, tant en votre nom, qu'en celui des évêques du clergé et du peuple catholique d'Ecosse, le vis intérêt que vous prenez dans les événemens qui nous concernent. Nous vous témoignons en retour, vénérable frère, notre plus vive reconnaissance et nous désirons, qu'après votre retour en Ecosse, qui sera, nons l'espérons, en peu de tems, vous voudrez bien faire connaître, en votre nom, nos propres sectimens à tous ceux auxquels ils pourront être agréables d'après leur bonne disposition à notre égard. Tous, nous n'en doutons ancunement adresseront, de plus en plus de serventes prières au Dieu de toute bouté qui nous a choisi, tout infirme que nous sommes, et nous a chargé du gouvernement de l'église dans des tems si pénibles, afin que son ponvoir invisible nous protége et nous soutienne...... En même tems, frère bien aime, nous vous accordons du plus profend de notre cœur, afin que d'après notre désir tonte chose passe vous prospèrer, notre bénédiction apostolique. Donné à Guëte 6 janvier 1849, dans la troisième année de notre portificat.

La lettre papale ci-dessus ne peut être qu'agréable aux catholiques de Montréal qui savent que l'évêque Gillis est né au milieu d'eux et qu'il a fait une partie de ses études au collège des Sulpiciens de cette ville. L'évêque d'Edimburgh disait dans un discours à son peuple. "Notre S. P. le Pape pour donner une marque plus tendre de son affection paternelle cuvers nons, a donné de ses propres mains, au vénérable prélat qui officie maintement devant vous, ce calice de bénédietion dans lequel il offre le sang du divin agneau. Dans une autre occasion le Pape témoigna eucore sa considération envers Mgr. Gillis en lui écrivant une lettre qui commençait par ces mots. " Nous avons été extrêmement réjoui de votre présence et de votre conversation, vénérable frère, vous ayant reçu, ces jours derderniers, avec toute la bonne volonté qui vous est due ; rar nous connaissons très bien qu'elle est votre sincère piété et votre grand devouement envers nous et envers le Saint-Siège; nous savons aussi quel est le zèle dont vous êtes enflammé et que vos plus grands désirs sont que la vraie foi se répande de plus en plus dans l'Ecosse, etc. etc.

#### NOUVELLES DE ROME.

Rome, 14 avril 1849.

La Semaire-Sainte de 1819 appartient désormais aux plus tri-tes souvenirs de Rom?. Vous pourriez croire que c'est à cause de l'absence de ses grandes pompes religieuses; hélas l'ente privation qui nous semblait devoir être si pénible il y a quelques jours, nous paraîtrait douce aujourd'hui. comparé : aux seandales dont nous avons été témoins. Autrefois, le Vendredi Saint, à la nuit tombante, on était dans l'usage de suspendre dans l'eglise de Saint-Pierre, sous la coupole, une immense croix luminouse dont l'effet était d'autart plus remarquable que toutes les autres launières étaient éteintes; mais quelques puissantes que fossent les clartés qui se repandaient de ce vaste fover, elles ne pouvaient pénétrer dans toutes les profondeurs de la basilique; de là, bien des désordres ; ils devinrent tels, que le Pape Leon XII défeudit de la manière la plus formello de faire à l'avenir cette cerémonie, et depuis son postificat, elle n'a plus en beu. Nos trannvirs, qui ne penvent laisser echapper aucune occasion de signater leur organipotence, et d'égaler le sens religieux du peuple romain, intimérent aux chanoines de Saint-Pierre l'ordre de faire cette fête, et sur leurs refus courageux, ils firent envahir l'église par leurs ouvriers ; le soir tout étant disposé pour la cérémonie, la croix a été illuminee, mais nu si l'église a été profence par de grands désordres. Mais tant cela n'est tien encore après ce qui s'est passé le jour de Paques. La basilique du prince des Apôtres avait été tendue de ses grandes draperies torges, comme nour les jours pontificaux ; on avait également cherché à reproduire toutes les antres so conités usitées dans ces fêtes imposantes ; seu lement, les places d'honneur occupées par les membres du Sacré-Collège étaient remplies par les triumeirs et l'assemb ée constituante. Le malhoureux P. Ventura était également là pour représenter, comme envoyé de Sieile, tout le reste du corps diplomatique qui était absent. Pour remplacer le Saint-Père, c'est un prêtre interdit qui a céfébre la messe. Le saint sacrifice terminé, cet apostat tenant dans ses mains le très-saint Sacrement est monté à la loge papale. précèdé par quatre drapeaux aux couleurs italieunes, ci de là il a donné la bénédiction Orbe et wbi. Puis Mazzini est venu se montrer au peuple et recevoir les applandissements de la faction.

Voilà donc les hauts faits de cette révolution romaine ; elle n'a ni le courage ni la force de persécuter l'église, mais elle veut se substituer à elle ; il semble qu'elle n'ait détrôné Pie IX que pour se faire pape à sa place. Hier,elle rendait un décret pour ordonner un triduo à la Divinité, aujourd'hui elle prend l'encensoir.

Cependant il ne faut pas s'y tromper, ce sacrilége ne constitue pas un acte isolé, il se rattache au contraire à un systeme infernal dont le but est de conduire le peuple romain à la perte de sa foi. On a voulu lui prouver dans cette circonstance qu'il pouvait se passer de son admirable Pontife; comme disait le Moniteur romain, en rendant compte de cette journer: Mancava, non per nostra colpa,il Vicario di Christo: lui partito rimase il popolo e dio.

Que lire de la licence des caricatures et de celle du théâtre et des outrages répandus à profision par ces deux orgale Tartule, qui perd son esprit français dans la traduction court de toutes ses forces à travers la mitraille. Mais trong introduit un bill pour le soulagement des débiteurs compagnie peur la construction d'un car al pour relier les ...

The second of th

italienne, uniquement pour avoir une occasion de faire pa-

raître sur les planches le costume ecclésiastique. La conduite courageuse, quoique modérée, tenue par le chapitre de Saint-Pierre en présence des profanations et des exigances du gouvernement, devait lui mériter l'honneur de la plus odieuse condaranation qui se puisse imaginer. Je vous ai envoyé le texte du décret qui frappe chacun des prétendus coupables d'une amende considérable. Quel est le tribunal, quelle est au moins la commission qui a prononcé cette peine? Ni tribunal ni commission n'en ont été saisis; c'est le pouvoir exécutif, ce sont les triumvirs qui ont statué dans leur omnipotence ; e: ils ont statue sans que le délit impicté aux chanoines, sans que l'amende qui lenr à été infligée ait été prévue par aucune loi. Voilà sous l'empire de quelle légalit! nous vivons! voilà les actes de cette misérable révolution ! voilà comment elle respecte la liberté de l'église et celle des consciences! Comment s'étonner qu'après de tels exemples de tyrannie donnés par les maîtres, nons tronvions les livrées à l'arbitraire le plus esfréné, et pour ne citer qu'un suit entre mille. le premier qui se présente à ma pensée, comment qualifier cette circulaire d'un certain Ugo Calind i. président de la province d'Ascoli, qui menace de toute la rigneur des lois les curés qui refuseront de donner L'ABsolution a LEURS PÉNITENTS; en présence de pareils actes, je commence à croire à l'histoire de ce duc de Bretagne qui battait son confesseur quand il lui refusait l'absolution .- Mais alors c'était le moyen-âge ; aujourd'hui c'est le temps du progrès, où est la différence !

Les nouvelles du 12, arrivées ce matin de Florence, annoncant le rappel du grand duc à la suite d'un mouvement national, produisent ici une vive sensation : mais je crains bien que tout ne se borne à des paroles et à des regrets sur la situation présente.

l'espère que vous recevrez le Constituzionnle romano dans tons les cas, je me reproche de ne pas avoir encore signalé à votre attention cet excellent journal. Le talent avec lequel il est rédigé surtout, depuis ces dermers mois, n'est pas son principal mèrite ; je n'admire pas moins le courage avec lequel, au milieu des menaces publiques on anonymes, il se tient debout sur la brèche désendant intrépidement tous les principes que l'on réfute dans ce pays ci à coups de poignard.

P. S. Il est question d'un nouveau sacrilége. On assure que demain dimanche de Quasimodo, les triumvirs et les membres de l'assemblee constituante iront en corps à Saint-Pierre pour y faire la communion pascale.

#### FAITS DIVERS.

JOINVILLE. - Décidément, le prince de Joinville sera candidat aux prochaines élections. On fait à Paris et dans les départements des démarches pour faire adopter su candinature, et elle paraît prendre faveur sur beaucoup de points ; mais c'est la Hame-Marne, probablement, qui élira l'amiral de Joinville, comme on l'appelle. Malgré tous les efforts de l'administration pour combattre cette candidature, elle a de grandes chances; co sont les mêmes paysans qui ont élu le 10 décembre l'héritier du nom de Napoléon, qui paraissent tenir à nommer M, de Joinville aux élections de mai

DE GENOUDE -Le Courrier de Marseille du 21 annonce que M. de Genoude est Jécède le 19 au soir, à Hyères, où il était venu chercher le rétablissement de sa santé. Il a succombé à la suite d'uve hémorragie. Quelle que soit. dit à cette occasion le Courrier de Marseille, l'opinion que l'on puisse avoir des doctrines de M. Genoude, on ne saurait s'empêcher de regreuer en lui le savant distingué, le publiciste éminent, et surtout l'homme de bien.

ROSSINI .- La nouvelle que nous avions reproduite d'après un journ! de theâtre, et qui annoneait que l'illustre compositeur émit devenu sou, est sormellement démentie. Rossini habite Fiorence depuis six mois. Mme Rossini a écrit le cette ville, le 10 avril, que son mari était en parfaite santé, et que, comme il est fort peu soucieux des questions d'argent,il s'était soumis très tranquillement à la contribution qui lui a été imposéc.

un Brutt .- On annonce la prochaine réunion à Paris du congrès universel des amis de la paix, et l'instar de celui-tenu, il a quelques mois, à Bruxelles. M. de Lamartine aurait, dit-on, accepté la présidence de ce congrés, qui lui aurait été unanimement offerte par tous les membres.

NOMINATION .- Le Moniteur ramain porte la nomination de docteur Félix Foresti, l'illustre prisonnier du Spielberg, comme chargé d'affaires de la République romaine à New-York (Etats-Unis).

BIEN D'ÉTONNANT. - M. Causcidière écrit de Londres à la Démocratie Pacifique qu'il est complètement faux que son intention soit de se ponstituer prisonnier pour être jugé en même tems que l'accusé Huber.

OBJETS D'ARTS .- On annonce qu'il vient d'être saisi, à la donane de Paris plusieurs tableaux de maîtres italiens provenant du Vatienn. Ces objets d'art étaient en la possesion momentanée d'un juif allemand chargé de les vendre en Europe. Ils vont, dit-on, être mis à la disposition du nonce du pape à Paris.

MGR. AFFRE .- On sait que l'Académie a proposé pour sujet du poème qui doit remporter, cette année, le prix de paésie, la mort de l'archeveque de Paris. Il s'est présenté cent dix-neuf poèmes au concours. L'Académie a reculé devant la besogne. Pour la première fois depuis deux siècles, l'Académie va juger un concours de poésie par commission ; elle a renvoyé le cent dix-neuf concurrens devant une commission composée de MM. Victor Hugot Lebrun, Ampere, Empis.

un malane. - Dans un des derniers engagements de la campagne du Sleswig, un pauvre soldat blessé à la cuisse prie son sergent de le sonstraire à une mort certaine et de le porter à la plus proche ambulance. Le sergent charitable

pendant la course un boulet le canon emporte malheureusement la tête du blessé. Le sergent arrivé à l'ambulance, dépose tout doucement son blessé avec toutes sortes de précautions, mais le voyant sans pête, s'écrie avec colère -Est-il bête, det normal! Il tit qu'il est plesse à la chambel et il n'a plus de tête sur les ébaules !

GUATEMALA.-La tranquillité récemment rétablic au Gnatemala, par une transaction que nous avons rapportée, s'y maintient, non sans quelques vicissitudes. Le nouvenu président Parèdès, ayant frappé d'une forte contribution les negociants établis dans le puys, qui sont pour la plupart es-pagnols, ceux-ci se mirent sous la protection de la France.

Il s'en est suivi un couflit diplomatique, qui s'est terminé par une demande de passeports et le départ du consul français. D'un autre côté, un aventurier nommé Raimundo, qui a décomposé son nom en Rey del Mundo (roi du monde) a commence à désoler le pays par des incursions qui menacent de dégénérer avant pett en fine nouvelle guerre civile,

YUCATAN.-Dans l'Yucatan la guerre continue avec des fortunes diverses et sons perspective de denouement. Le gonvernement de Merida n'a pas peu contribue à lui donner un caractère nouveau d'animosité, en faisant vendre à la Ha rane, comme esclaves, les prisonniers indiens tombés entre ses mains. Le congrès mexicain est heureusement intervenu, avec une énergie qui l'honore, pour mettre un terme : ce trafic,et peut-être cet acte d'humanité fera-t-il plus que bien des combats, pour la pacification de l'Yucatan. On préparait du reste une expédition contre Bacalar, dont les Indiens se sont emparés l'année dernière et qui leur sert de retraite et de point d'appni. La chute de cette ville contribuerait aussi notablement à changer la face de la lutte. Courrier

LA NOUVELLE ORLEANS MENACEE. Les journaix et les nouvelles télégraphiques du Sud nous apprennent que, par suite de la crue du Mississipi, il s'est déclaré une crevasse dans la levée, un peu au-dessons de Carrollton, paroisse de Jefferson. Malgré les efforts faits pour se rendre maîtres des eaux, cette crevasse a été sans cesse s'agrandissant, et aux dernières dates, elle avaitatteint une largeur de 90 d'autres disent 150 pieds. On commençait à craindre une inondation pour la partie inférieure de la ville elle-même.

L'INONDATION A LA NOUVELLE-ORLEANS. -- Nous lisons dans le Courrier de la Louisiane du 7 courant : Il est difficile, d'après les rapports des journaux de ce matin, de pouvoir se former une opinion sur l'état actuel de la crevasse qui s'est formée ces jours derniers sur l'habitation de M. Sauvé, paroisse, Jellerson. 12' l'étable parait avoir appris hier soir qu'une partie de cette crevasse a été bouchée,et qu'il n'existe plus de dangar, tandis que le Crescent de ce matin aussi, prétend, au contraire, que tous les efforts tentes jusqu'ici pour arrêter le mal, out été infruetueux, que l'eau avait déjà gagné la rue Huitième à Carrolton, et que l'inondation s'étendrait ce matin jusqu'à la route qui massager parti, hier soir à 7 heures, de la scène de destruction pour demander des secours aux autorités de la Nouvelle-Orléans, est en ce moment en ville. Malgré le nombre de personnes employées nox traveaux de la crevasse, on n'a pu encore parvenir à arrêter le torrent qu'elle vomit. Des dommages considérables ont déjà en lieu.

MORT DE MADAME GALLATIN. - Avant-hier soir a succombé, à la suite n'une longue mala lie. la vénérable compagne de l'illustre contemporain des Jesserson et des Madison. Mme Gallatin était âgée de plus de 80 ans. Sa mort laisse Courrier. de profonds et justes regrets.

serpens.-Les journaux de St.-Francisville nous apprenont que le voisinage de cette localité est infesté de serpens de tontes dimensions et de tontes conleurs. Chassés de leurs retraites par l'inondation, ils se refegient en grand nombre sur les arbres. A Bayon Sarah, ils pénètrent même dans les maisons et on les retrouve jusque dans les lits. Aussila frayeur est-elle grende parmi les habituns, et se sont-ils décidés à faire la chase aux serpons. Il y a quelques jours ils avaient dejà tué à coups de carabine ua millier de ces respilles, mais c'est à peine si ces derniers prennent garde à ce genre d'extermination : leur nombre ten ! an contraire à s'accroitre. Sil en est tinsi il faudra bientôt que chaque paroisse envoie une députation de chasseurs an secours les habitans de St. Francisville et de Bayon Sa-Abeille, de la N. O.

STATISTIQUE. - Le nombre de décès qui ont en lien dans la ville de New-York dans le contant de l'année 1848 s'élève à 15,919. En comparant ce chiffre à celui de la population de la cité impériale, qui compte à l'heure qu'il est 450,000 habitans, la proportion de la mortalité est au dessous de 31,7 pour cent. Les maladies qui font le plus de victimes sont la pulmonie et les convulsions.

ÉDIFICE.-Il a été construit dans la ville de New-York. durant l'année 1848, environ 1 191 maisons ; c'est \$55 de moins qu'en 1817. On construit plus de maisons à Puiladelphie qu'à New-York.

#### CHAMBRE DASSEMBLEE.

Mardi, 22 mai, 1849.

Les bills grossoyes suivants sont lus pour la troisième fois et passés, savoir :- Bill pour autoriser les syndies des chemms à barrières, de Mont-éal, à acheter le chemin St. Michel et à ouvrir un chemin jusqu'au village da Sault-au-Récollet, bill pour constituer un nouveau towaship qui sera appelé township d'Elgin, à même une partie du township de Hinchiabrooke .- Le bill pour éta-Le bill pour établir des dispositions pour continuer et terminer lesprocédures en banqueroute maintenant pen-

insolvables dans le Bas-Canada; seconde lecture demain .- M. Morrisson rapporte les résolutions suivantes passées en comité hier, lesquelles sont lues une seconde fois et passées:—
1. Kesolu. Qu'attendu qu'il est expédient qu'un tarif

postal uniforme et peu élevé soit établi dans toute l'Amérique Britannique ; et attendu que le gouvernement impérial signifié à son excellence le gouverneur général qu'il était lisposé à abandonner la direction de ce département, aussitôt que les différens gouvernemens locaux seront convaincus d'un système de port de lettres uniforme : et a tendu que les lissérens gouverneumns locaux de l'Amérique Britannique sont con venus des propositions suivantes, savoir :--

" Qu'il y ait un taux uniforme de trois deniers, cours provincial, dans toute l'étendue de l'Amérique du Nord Britannique.

" Qu'aucun frais de port de transit entre les provinces ne

" Que deux deniers sterling par demi-once continuent à être le taux en opération à l'égard des lettres des malles anglaises, et soit étendu aux pays qui ont fait des conventions po-tales avec la Grande-Bretagne,à moins que le gouvernement de Sa Majesté îne juge à propos de permette.

que ce taux soit changé en celui de trois deniers courant; " Que l'on aura le choix de payer d'avance le port des

" Que chaque province retiendra le montant des fruiv do ports qu'elle aura prélevé.

Que le port de lettres des paquets seront payés en Augleterre ; et que le taux provincial de deux deniers serling appartiendra à la province qui le percevra, et s'il est payé d'avance en Augieterre, il sera porté au crédit de la province où la lettre est adressée.

"Qu'il ne soit accorlé aucun privilège d'affranchis-e-

" Qu'il puisse exister des timbres de port le lettres pour les paiements faits d'avance, et que les timbres coloniaux soient gravés.

" Que les frais de port des journaux brochures et magasins, restent fixés aux taux actuels, et que la législature soit autorisée à les transmettre sans frais.

" Et que le taux de rémunération pour le transport des malles britanniques par une estafette expressément destinée à ce transport, à travers les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, soit l'objet d'un ar rangement ulterieur."

Et attendu que le gouvernement impérial a approuve les dites propositions, mais que néanmoins il faut que des dispositions législatives pour autoriser le gouvernement de Sa Majesté de réaliser les arrangemens proposés :

Et attendu qu'il est expedient d'autoriser le gouverneurgénéral en conseil à réaliser les arrangemens qu'il croira convenables pour l'établissement d'un taux de port de letaboutit au chemin à Caquilles. Le Crescent ajoute qu'un tres uniforme, aussitôt que la foi nécessaire aura été passée par la législature impériale;

A ces causes, il est expedient que le gouverneur en conseil soit autorisé à faire avec le gouvernement impérial et vec les gouvernemens provinciaux des autres provinces de l'Amérique du Nord Britannique, les arrangemens qui suivant l'avis du gouvernencen conseil, seront convenables pour établir un tarif postal, uniforme et pen élevé; et que le gouverneur en conseil soit autorisé à faire tous les reglemens qui lui sembleront convenables pour l'adm nistration du département de la poste et la conduite de ses officiers, et de toutes les manières qui s'y rapportent, et de les charger au besoin, lesquels réglemens auront la même force et le même effet que s'ils thisaient partie de cette acte jusqu'à la fin de la session suivante du parlement.

2. Résalu. Qu'il est expédient que les réglemens qui seront alors en vigueur soient donnés aux deux chambles da parlement provincial, dans les premiers dix jours de 'a session suivante du dit parlement, et demeureront casuite en vigneur comme loi, à moins qu'il n'en son autrement décide par quelque acte passe durant la dite session.

3. Résolu. Qu'il est expédient que le gouvernour en conseil soit autorisé à payer, à même le fonds consolide du revenu, telles sommes (s'il en est) qu'il sera nécessaire por r combler tout déficit dans les fonds provenant du revenu du département de la poste pour en cougrir les déponses.

M. Blake introduit alors un bill poor établir des disnositions pour l'administration du département des bureaux do postes, lorsqu'il sera transporté au gouvernement provincial : -seconde lecture, demain.

M. Blake introduit un bill pour autoriser les syndies des hemins à barrières de Québec à acquerir et prendre possession et la propriété du pont appelé le pont Dorchester et pour d'autres fins. Un message est reçu du conseil 16gislatif adoptant le bill de la Maison de la Trinité de Moutreal, avec un amendement. Bill pour amender certains actes pour le soulagement des sociétés religieuses. Bill pour consolider les lois relatives aux por voirs et aux devoirs de la Maison de la Trinité de Québec, et pour d'autres fins ; Bill pour incorporer le collège de Bytown.-Le bill grossoyé de conseil, intitulé, " Acte pour pourvoir à l'insertion, de certaines annonces officielles et légales dans le Canadas Gazette seulement," est lu pour la seconde et troisièmefois, et passé.

Mereredi, 23 mai, 1849.

Le bill grossoyé suivant est lu pour la troisième fois et msse: -Bill pour détacher les établissemens de Sie. Anne les Monts et Cap Chat, de la municipalité de Gasné, et pour les ériger en municipalité séporée.-Un message est reçu du conseil, adoptant les bills suivants sans amen. 8. ment, savoir :- Bill pour incorporer la société St. Creo go blir des dispositions pour l'érection on la réparation des de Quebec ; Bill pour pourvoir à la santé publique dan-la maisons de justice et des prisons en certains endroits la cité de Quebec ; Bill pour amender l'acte qui pourveit à dans le Bas-Canada, est lu pour la seconde fois, et un l'organisation du notorial dans le Bas-Canada; Bill cour amendement est fait en comité, et sera rapporté demain. Ciciliter les actions contre les personnes associées pour le commerce et contre les compagnies non incorporé s; Bill nour amender l'acte relatif que banques d'ene ene ; Et dantes dans le Bas-Canada, est lu pour la seconde fois le bill pour incorporer le barreau du Bas-Canada, avec diprend le blessé, le charge comme un fagot sur son dos et en comité, et ordre est donné de le grossoyer, M. Arms vers amendemens.—Un bill grossoye pour incorporer une

caux du lac Champlain et du fleuve St. Laurent, est lu pour la troisième fois et passé. Un bill grossoyé, pour au-Emisor Joseph Clovis Bélanger, écuyer, et autres, à constraire un pont de péages sur la rivière Etchemin, dans la paroi-se St. Anselme, près de l'eglise de la dite paroisse, dans le comté de Dorchester, et pour incorporer le dit Joseph Clovis Belanger et autres, sous le nom de " La companie du pont St. Anselme," et pour d'autres fins y mentionnées, est lu pour la troisième this et passé. L'hon. M. Boulton introduit un bill poor établir un recours contre les corporations municipales pour pertes par destruction de proprotés par les émentes et les turnultes. Sur motion de M. Blake, la chambre se forme en comité pour considérer s'il est expédient d'amender l'acte pour pourvoir à la distribution des exemplaires imprimés des lois, -et sur les règles de cette chambre relativement à l'introduction de bills privés, et passe les résolutions suivantes qui sont rapportées et adoptécs :- 1. Résolu,-Qu'afin de diminuer les frais considérables Dimpression et de distribution des statuts provinciaux, il est extédient qu'il n'y ait que les status publics d'un intérêt général qui seront imprimés et distribués aux frais de la province, jusqu'à concurrence du nombre maintenant voulu par la loi, et que le titre seulement des autres notes sera ainsi imprime et publie; et qu'il n'y aura que les actes qui s'appliquent à toute la province, ou à tout le Hant ou le Bas-Canada, qui seront censés être des actes publics d'un intérêt général .- 2. itésolu, - Qu'il est expédient, que les actes locaux, qui, sans être des actes d'une nature privée ou personnelle, aff-etent néaumoins quesque localité en général; seront imprimés nux frais de le province, mais seulement en nombre suffsant pour en faire la distribution aux juges et aux départemens publics de la législature et du gouvernement, et aux fonctionnaires des localités spécialement affectées par les dits actes, qui ont droit de recevoir des exemplaires des statuts,et con adieurs 3. Résolu, -- Qu'il es expédient que les actes d'une nature privée ou personnelle qui seront passés après la présente session, soient imprimés par l'imprimeur de la reine, etc. aux feais des parties qui les obtiendront, lesquelles fourniront à leurs propres frais cent cinquante exemplaires des dis actes au gouvernement provincial : muis que les actes de cette nature n'auront pas besoin d'être ainsi imprimés en langue française, s'ils ont rapport au Haut-Canada sculement .- 4. Résolu .- Qu'il est expedient d'aniender les regles des ceue chambre de manière qu'aucun bill d'une notute privée ou personnelle ne soit l' pour la troisième fois dans aucune session après la présente, avant que les parties intéressées n'aient remis en greffier un certifient de l'imprimeur de la reine, déclarant que le coût de l'impression de cent cinquante copies de l'acte pour l'usage de guiveraement lai a été donné on payé. 5. Résolu. - Qu'il est expédient que cette partie de la los pous la distribution des sintuts qui est incomputable avec les présentes résolutions, soit revouuée. M. Blake introd itt alors no bill nour amender la loi relative à l'impression et distribution des statuts provincioux ; lequel est lu deux fois, et ordre est donne de le grossoyer. La chambre se forme en comité sur le bill pour amender l'acte d'incorporation de la comp guie du chemin de fer du St. Lauren et de l'Atlantique, et y fait des amendemens dont il est fait capport, et qui, sont agres et ordre est donné pour que le bill soit gro soyé. M'Thomson fait rapport de la resolution suivante, qui a éte passee en comité, hier, et qui est agréée par la chan bre :- Résolue On'il est expédient d'amender les actes 8 Viet., ch. 56, relatifs aux droits de havre à Montréal. M. DeWitt intro duit alors un bill pour autoriser les commissaires du havre de Montréal de commuer pour certains droits de havre avec les corporations y mentionnées.

#### MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL 29 MAI 1849.

#### SIR BENJAMIN D'URBAN.

Vendredi matin, entre 10 et 11 houres, est décèdé, à l'hôtel Donegana, S. E. Sir Benjamin D'Urban, com- le patriotisme consiste à dénigrer sa patric, et à faire une mandant des forces en cette province. Le vieux militaire est mort d'un coup foudroyant d'apoplexie; il était agé de 72 ans. Sir Benjamin s'était tronvé aux batailles de Busaco, Albuhera, Badajoz, Salamanque, Vittoria, Pyrénées, Nivelle, Nive et Toulouse. Le Duc de Wellington, dit le Herald, l'avait appelé " son officier le plus accompli."

Sir Benjamin d'Urban, au milieu d'un grand concours qu'arrivés là ils pourraient tout obtenir et tout faire pour de citovens. Tout les différents corps de l'armée, son honbeur, et qui, une fois maîtres de cette position, les chefs de départements, les membres des deux chambres, la corporation, etc., étaient venus rendre un der- mauvaise législation, déclarent par chacun de leurs acnier hommuge à la mémoire de l'illustre guerrier. La pro- les qu'ils ne peuvent rien qu'à domi, lorsqu'ils peuvent donné des ordres pour faire entrer 27.000 hommes en cession a commence à défiler un peu après onze heures, quelque chose, si ce n'est le patronage et la corruption et s'est rendue au cimetière militaire par la grande me ministérielle qu'ils exercent saus contrôle et sans serudu Faubourg de Québec. Durant ce temps, le canon se faisait entendre de minute en minute, et un grand nombre des magasins de la ville étaient fermés .- Voici l'ordre de la procession:

Capt. Griffin, Dep.-Quartier Maître Général. Chefs des Départements militaires. Chefs des Départements civils. Professeurs du Collège McGill. Ministres Protestants. Conseil de Ville Membres de l'Assemblée Législative Membres du Conseil Législatif Conseil Exécutif. Corps de Musique des 19e. 71e et 23e régiments.

LE CORPS Sur un char à canon, trainé par 6 chevaux blancs. et escorté du Major Général Rowen. Maj. Gen. Gore, Commiss. Gen. Filder, Colonel Dynnely, Colonel Wetherall, et Col. Holloway, Comme porteurs du poêle. Colonel D'Urban Suivi de son Etat-Major, de celui de S. E. le Gouverneur Général, etc. Serviteurs et Marins. Cheval de Bataille da défunt.

Les citoyens.

Le 71e régiment.

LA POSITION.

Dans notre dernière seuille, nous avons sait voir que le parti tory est partagé en deux. La partie la plus modérée essaie de se tirer le mieux possible du mauvais pason elle est engagée par ses menaces et les ontrages commis en cette ville. La seconde est la partie turbulente, celle qui u'a rien, et qui pent tout gagner à un changement. Les individus, qui composent cette dernière partie, sont les membres les plus actifs et les plus avancés de cette fameuse Ligue, qui doit éclipser celle du temps du bon Henri IV! Ils avouent par leurs ournaux qu'ils ont des secrets à garder, et par conséquent qu'ils machinent quelque chose. On dit qu'ils se rassemblent dans leurs différents lieux de rendez-vous, plusieurs fois chaque semaine, et qu'ils se préparent à frapper quelque grand coup. Nous ne pouvous affirmer qu'il en soit ainsi; mais nous savons que la prudence nous enseigne d'être sur nos gardes et de ne pas attendre nu moment du danger imminent pour prendre les mesures nécessaires à la sûreté publique. Nous ne doutous pas que les autorités établies ne soient parfaitement au courant de tout ce qui se passe et se complote; et nous sommes certain que le jour où il sera besoin de mesures extrêmes pour sauvegarder la liberté du citoyen et les intérêts du pays, on trouvera le gouvernement prêt à agir avec vigneur et appuyé de la grande masse des citoyens.

Le parti tory n'est pas le seal, qui crie bien fort et qui semble chercher un autre ordre de choses que celui mi existe dans le moment. Il y a encore le parti des indépendants ou papineantistes. Leur but est de renverser le ministère actuel, pour s'emparer du pouvoir. et, s'ils ne penvent y réussir, pour bouleverser notre état social et tenter de z'y faire une position. Ce sont encore, pour la plapart, des hommes qui ne possèdent rien, et qui, à l'imitation des ultrà-loyaux de Montréal, font la guerre à ceux qui possèdent et par conséquent à l'ordre de ches s'établi. Leur grand cheval de bataille est le " Rappel de l'Union." Ils reprochent au penple canadien qui soutient l'administration actuelle, l'aider au fonctionnement de l'Union. Ils nous disent

" Pendant l'avant dernière session, le parti tory du Haut-Canada voulait se séparer du parti tory du Bas-Canada qui ne lui officit qu'un misérable appai. Cette répudiation de leurs allies par les tories était offerte aux franco-canadieus pour leur laisser toute liberté, dans la direction des affaires du Bas-Canada où ils formaient la très grande majorité. Le moyen était de former un ministère de coalition composé d'éléments disparates ; ils lui garantissaient plus de stabilité, car la partie du ministre qui représentait chaque partie de la province correspondait, dans le tems, à la majorité de chacane d'elles. Ceci n'était men moins que la négation et la suspension de l'Union, c'était une séparation PRATIQUE réclamée par tout un parti eu Hant-Canada, alors en majorité dans la représentation, et qui présageait bien pour l'avenir. On était déjà fatigné de l'Union dans le Haut-Canada, puisqu'on cherchait a y remédier, en la nullifiant. L'opposition, le ministère aujourd'hai, rejeta ces propositions sur la responsabilité du mandat dont elle était chargée de defendre les intérêts du Bas-Canada."

Ainsi, ces patriotes de première volée reprochent aux ibéraux de n'avoir pas accepté une alliance on coalition avec les torics du Haut-Canada!! Et aujourd'hui que les libéraux du Bas-Canada se sont unis aux libéraux du Haut-Canada, MM. les indépendants disent que c'est une trelison envers le pays, que c'est une honteuse répudiation des principes.!! Le peuple, qui pese et les hommes et les choses, a compris que de semblables reproches n'étaient qu'un voile pour dégaiser une immense ambition ou une perversité inouïe. Il rejette donc ces hommes, et leur dit : " J'ai des chefs éclaires, j'ai des guides éprouves, qui montrent par eurs actes qu'ils sont à la hauteur de leur mission, et n'ont en vue que la prospérité du pays et le bonheurdes populations. Je ne veux pas les réjeter, pour prendre à leur place des hommes qui, pour le plus grand nombre, ont encore rien fait pour leur pays, et qui croient que guerre sans relâche à ses institutions, à ses chefs, à sa religion."

thes hommes en effet auront beau dire : "Il est impossible de croire que le peuple, après une conduite aussi fansse, après la répudiation des principes qui leur avaient sculs valu leur popularité dans le Bas-Canada puisse être satisfait. Il n'a Rien obtenu de ce qu'ils avaient promis; et il a besoin de toutes les mesures qu'il lattendait d'eux. Le seul fait tangible, la seule consequence de toute la politique suivic jusqu'à cette houre, Hier matin, à 11 heures, ont en lien les sunémilles de l'est prenement au pouvoir d'hommes qui lui disaient qui lui coûta heit années d'efforts et huit années de pule pour gagner des partisans ou pour les payer."

Le peuple ne les croit pas, parce qu'il voit ce que ces chefs, que les prétendus indépendants déprécient tant, out fait pour relever les affaires publiques et empêcher le Canada de tomber dans la banqueroute ou dans un quesi-ilotisme. Il répond à leurs actracteurs que, si les liberaux n'ont pas pu obtenir une représentation plus forte et plus appropriée aux besoins, c'est la faute du coryphée de ces indépendants, et non celle | politaine a débarqué à Terracine, et que quelques mades chefs du peuple.

Ce second parti n'est pas plus à craindre que celui des tories, dont il n'égale, cortainement pas la vingtième partie des forces numériques. Dans le moment présent, ces deux partis s'unissent pour renverser l'administration dans laquelle l'immense majorité du peuple a confiance. Cette alliance, quelque singulière qu'elle paraisse est saite dans le but avoné de supplanter les ministres actuels. C'est comme l'on voit une lutte dont le prix est la possession des places. Pour l'obtenir, on vondrait engager le peuple à conspuer les chefs qu'il suit depnis si longtemps qui l'ont guide dans toutes ses luttes avant et depuis l'Union, et dont il approuve les paroles et les actes. On voud ait lui donner en échange des hommes qui n'ont à la bouche que des paroles de mépris pour la religion, ses ministres et son chef, et qui n'ont jamais donné une seule preuve de leur savoir-fai-

re. C'est au peuple à choisir, c'est à lui à prononcer. Nous le disons saus crainte, toutes ces tentatives de prosélytisme, au profit de quelques individus, toutes ces injures et menaces ne sout que rallier tous les amis

de l'ordre et d'un bon gouvernement ; elles ne font nationale la proposition suivante :-" L'assemblée qu'affermir de plus en plus les autorités établi, qui, comme nous l'avons dit et comme le prouvent les nombreuses adresses que nous publions deux fois la semaine, seront soutenues par la grande majorité des citoyeus. Autrement, nous aurions en Canada le règne de l'anarchie, le règne de l'incendie, le règne de la terreur. Or, de ces règnes-là nous en avons dejà en plus que nous ne pouvious en attendre. Anjourd'hui, il s'agit de mettre à profit la position que nous ont faite les circonstances et qui à cette heure peut servir grandement àdonbesoin et que vondraient lui ravir les anarchistes. Les intérêts du peuple triompheront, malgré l'opposition factiense et criminelle de ses ennemis, et, après pent-être quelques moments de crise, le Canada pourra enfin reprendre ce calme, cette paix et ce degré de richesses et de bonheur auxquels le destine sans doute la Providence qui jusqu'ici a veille si spécialement à ses intérèis.

#### ARRIVEE DU CALEDONIA.

Le Stenner Coledonia est arrivé jeudi à Halifax. Il apporte £52.000 en espèces. Le blé avait subi une baisse considérable ; la fleur se vendait 22 chelius.

Le bill pour la modification des lois de Navigation a été emporté dans la chambre des Lords par une majorité de dix voix. Ces lois peuvent être considérées comme

On dit que la sentence de déportation contre O'Brien et Mc Namee sera mise à effet avant le Ter de join.

La querelle entre les parlements et les princes de l'empire Germanique est rendue à son plus hant point l'excitation, et dans le royanme de Saxe un conflit terrible a déjà en lieu.-Des nouvelles de Dresde du S nous apprennent que les hostilités continuaient entre les royalistes et les insurgés, au désavantage de ces derniers. Les membres du gouvernement provisoire sont hors la loi, et une récomponse est offerte pour leu appréhension.

A Leipsic, des troubles ont eu lieu, mais ils ont été comprimés. Plusieurs des insurgés ont été tués.

Des nouvelles de Berlin disent qu'une insurrection détait déclarée à Breslan. le 6. Le 7, les troupes et le peuple se battaient dans la ville. On ajoutait qu'une insurrection avait en lien à Coblentz. L'empire autrichien est menace d'une dissolution, par les succes continuels des Hongrois.

La Russie marche contre les Hongrois, mais on pen se qu'il faudra plus que les forzes combinées de la Russie et de l'Autriche pour égraser cette insurrection na tionale.

Les journaux de Londres du 11 annoncent qu'une note des cabinets d'Angleterre et de France a été adressée à celui de St. Petersbourg, lui donnant avis de leur dé sapprobation de l'intervention de la Russie dans la que relle de l'Autriche et de la Hongrie, et en demandan la discontinuation.

L'expédition française en Italie a été repoussée et le capitaine Oudinot, parent du général, a été fait prisonnier. Les Français ont en 180 hommes de tués et 4 00 de blessés. Le général a retiré ses troupes attendant de nout velles forces du président. Le général français s'est avance le 2 de CivitaVecchia ; on disait que les Triumvirs avaient reçu une députation de trois officiers du général Oudinot, qui ont dit que la première raison de cette expidition était de préserver les Etats Romaisd'une invasion autrichienne ; la seconde était de s'asurer des sentiments lu peuple quant à la forme de gouvernement qu'il juge la plus convenable, et enfin amener une réconciliation entre Pie 1X et le peuple Romain. Le 27.1 assemblée constituante a résolu de s'opposer à l'entrée des Français à Rome, et de continuer ses préparatifs de sciense. Ordre a été donné de miner les approches sur le bord de la mer. Des barriendes sont placées avec des canons sur les chemins, et aux portes et sur les rues qui conduisent à Civita Vecchia. La galerie converte érigée par le Pape Borgia, entre le châtean St. Ange et la place duVatican a été détruite par la pou dre, et l'on s'est servi de ses mines pour boucher les avenues de la ville. Une députation du comité central avait profesté contre l'invasion, et avait informé le général Oudinot, que Rome s'opposerait à son entrée, et ferait santer le Quirinal, le Vatican et l'église St. Pierre, sons lesquels on avait déjà fait des mines. Le général répliqua que ses instructions étaient impératives, et qu'il entrerait dans Rome de force, si on ne l'y recevait pas tranquillement.

ITALIE. Le Moviteur annonce, d'après des dépêches diplomatiques publiées textuellement :

1º Que le 4 mai. M. Oudinot de Reggio était à i Palo avec le quartier général et la 2me brigade. La première était à Polidoro(six tiones de Rome), et la troisième venait de débarquer à Civita Vecchia; 2°. Que Rodetzki, en partant le Milan pour Malghea, a Romagne et en Toscane. On ajonte que trois bataillous autrichiens ont été envoyés de Trieste pour occuper Ancône ; 3 7 Que 6,000 Autrichiens sont partis de Milan | leurs paroles ou leurs actes, et non par ceux des autres. pour Ferrare, et devaient occuper Bologne. D'autres troupes sont parties pour la Toscane ; 49. Que les autrichiens sont entres a Lucques le 4 mai, et qu'ou les attendait à l'ise le même soir. De là, sans nul doute. ils marcheront sur Livourne ; 5 - Que le roi de Naples est entré, le 29 avril, sur le territoire de la république romaine, à la tête de 5,000 hommes, qu'une fletille narins et soldats se sont dirigés vers Porto-di-Anzo, probablement pour s'opposer,-mais trop tard,- au débarquement des félouques Lombardes.

PROCLAMATIONS DE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE.-" An nom de Dieu et du peuple. Au premier son de la cloche, le saint sacrement sera exposé dans les principales | bi sa seconde locture à une majorité de 10 voix dans la églises, pour implorer le salut de Rome et le triomphe du bon droit.

" Les triumvirs : Carlo Armellini, Giuseppe Mazzini, Aurelio Saffi."

" Romains, - L'honneur est sanf, Dieu et nos fusils fe ront le reste. Energie et ordre, Soyez dignes de vos peres. Qu'aucune voix ne profère des nouvelles plarmantes. Qu'aneun coup de feu ne soit tiré dans l'intérieur de la ville. Que chaque coup soit pour l'ennemi, que chaque cri soit : vive la république!

" 30 avril à une heure après-midi. "Les triumvirs; Carlo Amellini, Giuseppe Mazzini,

Aurelio Saffi."

FRANCE.-M. Considérant a déposé à l'assemblée gens sans aveu, qui ne reconnaissent ni frein ni loi and programme and a second of the programme of

nationale :- Vu l'article 5 de la constitution, ainsi conçu : "Larépublique française respecte le : nationalités étrangères, comme elle entend faire respect r la sienne, n'entreprend aucune guerre dans des vues de conquête, et n'emploie jamais ses forces contre la libe té d'aucun peuple ;" Considérant que le pouvoir exécutif ayant obtenu de l'assemblée nationale l'autorisationd'envoyer une expédition ou Italie pour protéger la liberté, a dirigé cette expédition contre une république issue du suffrage universel, et a employé les forces de la France contre ner aupeuple cette prospérité et ce bonheur dont il a tant la liberté du peuple romain ; Considérant que cet acte odienx constitue, an premier chef, une violation flagrante de la lettre et de l'esprit de la constitution, une trali? son flagrante des intérêts de la république française et de la démocratie européenne; Decrète: "L: citoyen Louis Napoléon Bonaparte, president de la republique et les citoyens Odiion Barrot, Buffet. Lacrosse, Rullnères, de Trace. Passy, Dronin de l'Huys, p'alloux et g'aucher les ministres, sont accusés d'avoir violé la constitution."

PLUS RECENT. - A l'assemblée nationale de France, le ministre de la gaerre a contredit l'avance de M. Ledru Rollin relativement aux pertes qu'auraient essayees les Français en Italie. Néanmoins le-fettres particulieres confirment le fait .- Il y a en dans le Hanovre une revolte; le roi a pris la finte. - Dresde est rentre dans l'obeissance. - Les Russes sont entrés en Hongrie.-On craignoit une inserrection à Cologne .- Les Provinces Rhénanes paraissent au moment de se soulever. - Les Hongrois continuent à vaincre. Ils se sont emparés de Leirio, et l'on disart que tonte l'armiede Jellachich était detrune. - Les Danois et les Se deswigiens semblaient devoir bie môt coacl (re la paix. - Le 14, 'e parlement de Hongrie a prociame la deposition de la famille Imperiale du Trône de Hoagne. Ony avant propose et adopte manimement les deux résolutions suivantes :

lo. La Hongrie, avec la Transylvani, et toutes les parties de ce pays, compagnes et provinces y apportenant, sont et seront un etal Europeen libre et indépendant. Le territoire du dit Etat Hongrois est indivisible, et son integrite inviolable.-20.1a maison de Hapsborg-Lorrame, par ses trahisons ses parjures et son aggression armée contre la nation Hongroise, et de plus par l'andace qui l'a portee a livisor le territoire, à separer la Transylvanie et la Croatie de la Hongrie, à annuler l'existence pontique et independante du pays et à lever une arrave poissante pour u-sussiner la nation; par ces crimes et d'antres encore, la maison de Hapsburg-Lorraine a brisé la sanction d'raginatique et tous les natres tiens qui unissaient les deux pays d'Autriche et de Ho igne. En consequence de qua cette maison parjure de Hapsburg-Lorraine est et sera exclue et deposee, maintenant et pour toujours, de sa domination sur le terd'oire Hongrois, aussi bien que Tranylvamen et autres v appartenants."

#### CONSEIL LEGISLATIF.

Vendredi, 25 mai 1849.

Le conseil législatif s'est occupé de la question du siège de la legislature, et il a adopte unanimement la resolution suivante:

" Que c'est l'opinion de cette chambre qu'il serait extremement désavantageux et dispendieux d'avoit aiternativement des sessions du pariement à Quebec et à Toronto, en amant qu'un pareil système in indrait le public dans l'incertitude et l'exposcrait à subir l'influence constante d'interéts locaux et personnels, et que, pour cette raison, cette chambre ne peut se dispenser de déclarer qu'elle regarderant cette mesure comme nuisible et contraire aux veritables interêts de toute la province."

#### ATTENTION!!!

Nous voyons par nos journaux d'Europe que l'Angleterre a intention de changer to système qu'effe suit dépuis dongtemps, relativement aux criminals destines à la deportation. Ede n'aurait plus de colonies penales, ou piutôt toutes ses colonies seraient les lieux de refuge, de ses bugands. C'est la son intention avoace. L'endant que la chambre est encore en session, n'y auran-il pas moyen de passer une. Adresse representant a la Metropore toute l'injustice qu'il y aurait à nous gentifier de ses bandos et repris de justice ! C'est ce que nous raissons à la consideration des honorable membres, ne pouvant aujourd'hui en dire d'avantage sur ce sujet. Nous y reviendrons probablement vendredi.

Nous regretions sincèrement qu'un ou deux journaux de cette vide se soient permis, par madvertence sans doute, des reflexions peu convenables sur Sir B. d Urban et le major-general Rowen. Le brave chevaher n'etant plus, il nous semble que les simples convenances exigentent qu'o ne fit pas à son sujet de reflexions malseantes. Quant au ge neral Rowen,qu'il ait ete ou non secretaire de Sir John Colborne (maintenant Lord Scaton), nous ne voyons pas pourquoi on lui reprocherat les actes rejustifiables de celui-ci ou comment on par en flure peser la responsabilité sur les epaules. Ayons pour maxime de joger les hommes par

La presse tory contiane ses insultos et tout son tapage. Inutile d'en parter au long. Qu'il nous suffise de dire que le Morning Courier annonce que les tories sont alles faire visite à Sir B. d'Orban, le jour anniversaire de la naissance de la reine, atin qu'on ne paisse pas donter de leur loyante : par le mépris qu'ils montrent pour un gouverneur délayat! " Quel langage de bas étage! Quel étrange oubli de toute décence!

Nes locteurs verront par le court résumé des nouvel les d'Europe que le hill des lois de navigation avait s'u chambre des lords. Nous esperous qu'il aura de même en sa 3e lecture, et qu'enfin nous aflons pouvoir jouir de tons les heureux résultat que nous attendons de cette

Les nouvelles d'Europe nous apprennent de plus que les Français ont subi un échec aux portes de Rome. Mais il paraît que c'est grace à une mine souteraine dont se sont servis les républicains rouges, et grace aussi an potit nombre des Français, qui n'étaient alors que 2000 homines. Les prochaines nonvelles nous apprindront l'heureuse entrée des Français à Rome, sans effusion de sang, et au milieu des acciamations de la multitude, qu'apprime depuis trop longtemps une troupe de

Le journal Aunexioniste que nous annonsions dans notre dernière seuille, vient de paraître sous le tître de " The Montreal Telegraph." Nous n'avons pas encore un cette première senille, mais le Transcript nous apprend qu'il ne s'y tronve aucun nom d'éditeur on d'imprimeur qui y soit attaché. En en parlant précèdemment, notre confrère s'exprimait comme suit : " nous apprenons que l'on se propose de mettre sur pieds un journal annexioniste en cette ville sons un patranage d stingué et sous l's soins d'un très illustre éditeur. Ce journal sera soutenu, comme de raison, par des souseriptions. Les auteurs patrioliques de teis projets n'y risquent jamais leurs propres ceus."

Nos lecteurs liront avec plaisir et intérêt la lettre de M. Chiniquy, lettre que nous publions dans notre feuille de ce jour. Nons ne ferons à ce sujet aucuns commentaires aujourd'hui, d'abord parce que la lettre de M. Chiniquy repond victorieusement aux avancés de toutes sortes d'un journal dont tous les catholiques déplorent les égarements, et ensuite parce que nous n'en aurious dans le moment ni le temps ni l'espace néces-

Nous voyons que Alfred Nelson et A. H. Nelles, écr. viennent d'être admis à pratiquer comme médecins etc. M. Nelson est un jeune homme capable et studieux, qui obtiendra, nous n'en doutons pas, un encouragement libéral de la part du public. Nous lui sonhaitons plein succès.

Il paraît maintenant certain que c'est seun qu'aura lieu la prorogation des chambres.

Samedi, la chambre a reçu le rapport du comité sur le Budget, et cu a adopté le contenu; après quoi, M. Blake a introduit un bill basé sur ce rapport. Le bill a été la deux fois et a été grossoyé.

Hier, les chambres n'out pas siègé, afin de témeigne leur respect pour la memoire de fen Sir Benjamin D'r

Les nouvelles des différentes parties du pays portent que le jour anniversaire de la naissance de la Reine y a été un jour de fêtes et de réjouissances.

Depuis deux à trois jours, la température est devenue très-chaude ; la végétation fait de rapides progrès.

Samedi soir, entre S et 9 heures, il y a eu une alarme de fen ; c'était un com nencement d'incendie sur la rue Bonaventure. Les flammes out eté aussitôt éteintes.

La Gazette Officielle de samedi contient la nomina-tion comme avocat de C. E. B. Anderson, écr.

Le 26 courant, il avait été émis pour £338.175 en hons provinciaux ; il en était rentré pour £215,938 ; il y en avait encore en circulation pour £122,237.

La Steamer Pashion est descendu de Kingston à Montréal en 12 heures!!!!

Le Warder de Dundas avail, pour une raison ou pour une autre, cessé de paraître il y a 2 ou 3 mais. Mais le Globe de Toroato nous apprend qu'il vient de reparaître sur la seene politique, et qu'il o'en combat que plus vaillamment en faveur de la cause libérale. Succès à lui.

Le Mercury de Québec nons apprend que les autorité militaires à Québec se proposent de relever immédiatement le monoment si délabré, élevé à la mémoire de Wolf sur les plaines d'Abraham.

Dimanche, le 13 courant, S. G. Mgr. de Sydime a ordenne sous-diagre (à Quéhec) MM, Bonneau et Richardson Mardi matin, M. Bouneau a été fait diaure, et dimanche dernier il a dû recevoir l'or fre sacré de la prêtrise,

La Gezette de Gasné, en annonçant à ses abonn és la colounes en neir et de renverser les armes royales. C'est calamité? Je passai une partie de cette journée à une nouvelle marque de loyanté.

Nous apprenous par le Cross que la ville d'Halifax aura bientot le bonheur de possèder des Sœurs de Charité et des religiouses du Sacré Cour.

M. Macready, awant de quitter l'Amérique pour l'Europe, a fait remettre \$1000 au maire de New-York. pour pourvoir aux besoins de queiques-unes des personnes qui ent pu souffrie dans l'emente du théâtre. C'est comme pour le mal ... Nous déplorames les principes un acte qui mérite d'être mentionné.

Mitchel', frère de l'exilé aux Bermudes, vient d'être des peuples. En co moment, je prini mon ami de me nomme greifier dans les départements de l'intérieur à pardonver, si je ne lui tenais pas compagnie plus long-Washington.

Le Freeman's journal de New-York annonce que la midadie qui règne eu ce moment à New-York n'est pas le cholera; et qu'elle no s'attaque qu'aux personnes intempérantes!

Un ami a cu la bonté de nous passer les chissres sui vants, qui indiquent le nombre d'étudians en théologie dans les Etits-Unis: Bittimore, 56; Nouvelle-Orléans, 10; Louisville, 5; Philadelphie, 24; New-York, 30; Charleston, 3; Rehemond, 10; Cincin ati, 10; St. Louis 32; Mobile, 5; Detroit, 7; Vincennes, 7; Dubuc, 4: Pittsburg, 21; Little-Rock, 4; Chicago, 18; Cleveland, 16; Buffalo, 8; faisant un grand total de 266.

Le Freeman's Journal de New-York dit que le Très-Révérend M. Milay, de l'Archevêché de Dublin, travail le activement à une " histoire des Etats Pontificaux depuis leur origine jusqu'à ce jour." L'ouvrage, sera en deux volumes in 80.500 à 600 pages chaque.

Les demiers avis de la Nouvelle-Orléans portent qu'une grande partie de la ville était encore inoudée; on craignait beneoup qu'il ne se déclarât des fièvres malignes.

schleswig.-Les Schleswigois, aides des Prussiens, ont batto les Danois, le 23 avril, à Kolding qui a été prise et qu es presque en cendres. La perte des vainqueurs est esti mée à 1,000 hommes tués ou plesséis.

tous les jours, on dit que plutieurs dames travaillent active- réponse aux observations que j'ai pris la liberté ment à broder un drapeau éwilé qui doit servir à proclamer l'indépendance, et que ce drapcau doit être arboré à Montr a' landi le 4 de juir. On sait que l'indépendance américaine a été signée le 4 juillet, et nous ne voyons pas pourquoi nos ex-loyaux n'attendrai ni pas cet anniversaire, pour fairei disparaître du Cunada les insignes brimmiques!! Nous lement par les principes unti-chrétiens et impies] dont ignorous si les principaux chefs de la ligue ampronvent ce Minerve.

-Des journaux du 3, de la Nouvelle-Orléans, rapportent qu'une importante décision légale a été renduc par le ant tril unal du district de la Louisiane, dans la poursuite d'une réclamation d'un nomme John McDonnough vs. les Etats-Unis. Cette décision est favorable à la partie plaiguante et condamne le gouvernement des Etats-Unis à payer des réclamations au montant de 90,000 piastres pour des tecres accordées en verm de titres Espagnols. Nous pensons qu'il y a parité entre ce cas et celui d'une certaine famille ici à Québec, en litige d puis longtemps avec les amorités militaires, à propos de certaines propriétés qu'elle reclame à des titres accordés par le gouvernement français du temps de sa domination en Canada. J. de Québ

INONDATION. - Le fort vent de nord-est que nous avons en cette muit, a fait monter les eaux, dans la Rivière St. Charles, d'une manière peu ordinaire. Toutes les habitations nouvelles du côté nord de cette rivière, près du pont Dorchester, sont inondies, et c'est à l'aide d'embarcations qu'on est parvenu à sauver les effets mobi ier s

Amı de Québec du 23.

Convensions.-Un schismatique Arménien en danger de mort, a embrassé la foi catholique à Berhampore, Indes, et a reçu les derniers sacremens de la main du Rév.

Une dame protestante à Macao, instruite par les Sœurs de la Charité a fait abjuration et sa première commu-

Le Herald catholique du Bengal annonce que sept protesians et dix payens ont été reçus dans le sein de Eglise catholique à Bellary, et que deux apostats ont été réconciliés.

A Liverpool le 13 avril trente et un respectables proestans ont fait publiquement abjuration dans l'église de St Joseph.

On rapporte que le vice-amiral Sir Lucins Curtis, Bart C. B. maintenant à Malte, s'est fait romain catholique. Tublet de Londres.

#### LETTRE DE M. CHINIQUY.

(Au directeur gérant de l'Avenir.)

M. le Directeur, " Permettez-moi quel ques observations sur ce que je is dans l'Avenir du 15 mai, au sujet de la dernière lettre que j'ai cu l'honneur de vous adresser. De ce qu'il cest écoulé un certain intervalle entre voire première réponse et mu dernière lettre, vons dites que vous pounaz en conclure qu'une autorité supérieure m'a engagé à agir ainsi ... Vous allez voir combien vous êtes loin de la vérité à ce sujet. Lorsque je lus votre article da 18 avril dernier. j'arrivais d'une mission à Ste.-Geneviève et à l'Île Bizarre : j'étais à la Fointe Clair, prèchant la tempérance. C'était le 19 avril : le 20, j'étais à Ste.-Aune pour le même objet : le 21 et le 22, je prochais à l'achine : le 23 accablé des fatigues éprouvées dans 5 paroisses où j'avais prèché 18 fois sans me reposer, je revenais me délasser un pen à Longueuil : mais an lieu de prendre le repos dont j'avais besoin, il fallat ne mettre à l'œuvre pour préparer la lecture que mes i jeunes amis de l'Institut m'avaient demandée sur l'industrie et l'économie nationales. J'y travaillat, sans relache, le 24 et le 25. Jusqu'à ce moment, malgre le me présentiez dans une certaine correspondance, en dad'sir que j'en avais, je n'eus pas une heure à moi pour te du 3 mai ;... mais en m'offrant cette protendue branrépondre à votre article : les désastres du 25, me met- che d'olivier, mes jeunes amis de l'Avenir insultent de tant dans l'impossibilité de donner la lecture préparée. nouveau le Pape... en assirant dans l'Avenir du 15 je trouvais, me direz-vous peut-être, le 26, le tems de mai qu'ils n'ont pas change a'ide sur les affaires d'Italie! vons adresser quelques mots : muis comment écrire sons Cette branche d'olivier n'est donc qu'un paquet d'épisauction du bill d'Indemnité, a en soin de mettre ses le poids des émotions qui suivirent cette effroyable nes ; je ne la recevrai pas : else déchiterait ma main de Montréal, où tout ce qui avait une âme humaine se trouv it écrasé sous le poids d'une immense douleur. Cependant, le soir, j'étais revenu à Longueuil avec mon savant ami. M. Désaulnier, préfet des ctudes da collège de St.-Hyacinthe..... Nous parlions de la triste avoir ensanglanté Paris, promène ten ce moment ses situation du pays ; de la déplorable division des canadiens qui se déclarent et se divisent au profit de leurs ennemis; la conversation tomba, comme de raison, sur le journalisme qui peut tout, aujourd'hui, pour le bien anti-religieux dont l'Arent semblait vouloir se faire l'écho, et les maux de tout genre que ce journal allait Nous lisons dans les journaux de New-York que M. engendrer, en sapant les principes religieux du meilleur "France ont sympathisé avec la démocratic française; tems : jedni dis que, voulant répondre à votre écrit, il me fallait profiter de ce moment, parce que j'étais attendu, le tendemain, à Rigaud.....Il m'approuva : A l'instant je me mis à l'œuvre. Mais je n'avais pas écrit dix lignes, que les cris : " Au feu, au feu !" se font entendre sons um senêtre. C'était les bâtisses de M. Lafontaine qui brûlaient, et répandaient une sombre clarté sur le village de Longuenil !, ...la plume me tomba des mains. Monsieur Desaulnier et moi, après avoir fte Paris, a été vainenc ; mais elle promène eucore ses longtems tenu les yeux fixés sur notre chère et infortanée ville de Montréal où nous comptions tant d'amis dont nous partagions les angoisses, nous nous mîmes à fide la boue à l'immortet Pie IN, fait couler le sang au causer sur les tristes conséquences de nos discordes..... Nous ne nous séparames que bien tard...et l'article commence reste là. Le lendemain à 6 heures du matin, je partais pour Rigand, Ste.-Marthe, St.-Polycarpe, St.-Ignace et les Cèdres, où j'al seccessivement et sans relache, travaillé jusqu'an 4 de mai.... J'ai alors pris la repousse et voità pourquoi j'ai jeté un en de douleur, deux jours de repos dans ma chère solitude de Longueuil, avant d'aller à Vandreuil, et j'en ai profité pour vous ré-

pondre, comme vous l'avez vu par ma lettre du 6." " Pardonnez-moi done, M. de vous avoir donné une page de la vie d'un de ces prêtres que vous vouez au ees; (ear vous concevez que je me manquerais à moije ne premais pas ma bonne part dans les calomnies dont | s'il ne change pas, saus trahir sa conscience et sa foi...

vous abrenvez les prêtres comme citoyens.)" valeur le soupçon hontoux, pour rous comme pour moi, percevoir qu'il y a un abinte entre l'une et l'autre..... f graines,

-Parmi les mille et une nouvelles qui circulentpar la ville que vous vous permettez d'énoncer comme unique de vons saire... Non, monsieur le directeur, dans ma conduite à votre égard, je n'ai été influencé pui personne. La senel autorité supérieure qui m'a porté à vous écrire, a été la voix de ma conscience, l'amour de ma chère patrie et de ma divine religion que vous blessez égasuns regret, l'Avenir s'est fait l'Echo. J'avais l'espérance que vous rétactoriez les erreurs que je vous avais signalées en ami et en frère.... Je sois cruellement trompé dans mon espérance.... Four réponse à ma letre, vons dites an pemple canadien que le clergé catholique, évêque comme curés, (à quelques rares exceptions près.) a forfait à sa mission de citoyen, à trahi les intérêts du pays, n'a en de sympathies que pour les tyrans et les bourreaux du peuple! Mais au moins. 'espère qu'après de si atroces calonmies contre le clerge, vons n'exprimerez pas de surprise, si dans guelques mois, vous n'avez pas un catholique sincère pour sous-

> "Pensez-vous qu'attaqué dans son caractère de citoyen, le prêtre va garder le silence?... Alors, il mériterait le mépris que vous avez pour lui. Non, le prêtre citoyen doit vous répondre, et d'un bout à l'autre du pays, il vons répondra. Le prêtre citoyen est anjourl'hui obligé de faire connaître au peuple, qui de vous on de lui, le trompe et la conduit à l'abime, et il le fera-Le prêtre citoyen montrora partout au peuple, sur qui doit peser la responsabilité des maux de la patrie en 1837 et anjourd'hui, et le peuple comprendra le prétre citoyen : et le peuple, en se pressant plus que jamais sur la poitrine du prêtre, sentira que c'est un cœur d'ami qui bat la : et le peuple dira au prêtre : " Vons avez fait tout ce qu'il vous a été possible pour nous empêcher de tomber dans l'abime où des laches et des ambitienx nous ont poussés, en 1837 et 38....Vous nous aviez predit alors que les dema rogues, en qui nous avions mis notre confiance, étaient pour la plupart des hommes sans principes et sans foi, qui nous abaudonneraient au millieu du danger.... Nous ne vous écoutions pas alors; on nous disait si sonvent que vous ne compreniez rlen en politique et que vous étiez vendus à nos ennemis!! Au nom sacré de la patrie, nons avons volé au combat...mais les laches qui nons y avaient menés, à l'exception du brave Nelson et 'd'une poignée d'autres ...ont fui, tandis que les balles frappaient nos poitrines. Après le combat ; lorsque notre sang eut rougi la terre...que le silence de la ' mort se fut fait autour de nous... nous avons dit à nos enfants: voyez-vous le deuil et la désolation qui "convrent la patrie de leur sombre voile :-- Voyez-vous 'nos demenres brûlées, nos champs ravagés, nos autels o profanés on réduits en cendres l... Nos prêtres nous avaient prédit toutes ces choses; ils se sont exposés 'à nos coups et à notre haine insensée pour les empêcher .... Si nous eussions écouté notre clergé, nous " aurions évité tous ces maux.... Nos prêtres sont nos frères, sont nos amis. Tandis que ceux qui nous avaient trompés, mettaient leurs personnes et leurs biens en súreté, se cachaient daes les caves, ou fuyfaient vers l'étranger, le prêtre est venn sur le chample bataille panser nos plaies, essuyer nos larmes;il a partagé son pain avec nons; il est venu nous visiter, nous consoler dans la prison et c'est lui qui nous en a fait sortir. Mes enfants, dira le hon cultivateur, tant que le berger veille, les loups ne peuvent dévorer les brebis. .. Nous sommes les brebis, nos protres sont nos pasteurs et nos bergers...les lonps sont ceux qui nous disent de ne pas respecter, ni écouter nos pasteurs.... Renvoyez cet Avenir qui vous dit que le prêtre vous a trahi en 1837 et 38... ce papier vous trampes renvoyez-

> "Un Catholique, dans l'Amnir du 19 de ce mois, dit que j'aurais du accepter la branche d'olivier que vous pretre ; je la reponsse. Le Catholique ajoute dans son article du 15 mai : " Nons avons lu avec peine, dans la lettre de M. Chimquy, ces paroles:" Les lecteurs des campagnes reponssent of reponsseront toujours avec horreur cette démocratio enragée et impie qui, après torches et ses poignards, d'un bout de l'Europe à l'autre." Et, dans son enfanting naïveté, ce bon catholique ijoute : " Quoi ! la démoratic en France impie et unragée! Il y aurait beaucoup à dire à ce sujet : Mais con-" tentons-nous de dire qu'il y a témérité et injustice d'accuser la démocratie française d'impiété. Le " chef de l'Eglise, le Pape lui même et le clergé de ils l'ont reconnue." Bon et mil catholique relisez ma lettre du 15 de mai et vous verrez que je n'ai jamais dit que la démocratie de la France fut impie, et j'aime à croire que c'est plutôt par distraction, que par mechanceré que vous me mettez cette sottise à la bouche. Non, je n'ai jamais dit que la démocratic qui gouverne

aujourd'hui la France était impie et enragée. "Il y a en France deux démocraties... Une impie et enragée. Une autre, amie de la justice, de l'ordre et de la religion.... La première, après avoir ensauglanpoignards et ses torches d'un bont de l'Europe à l'antre.... Partont où elle passe, elle insulte le prêtre, jette nom de la fraternité. C'est cette première démocratie enragée qui a lauxé une balle au cour de l'archeveque de Paris, c'est elle qui a fait couler le sang d'un cardinal à Rome. C'est elle qui a chassé Pie IX de cette ville ingrate... cetto d'emocratio impie, je la déteste, je lorsque j'ai vu mes jennes amis de l'Avenir, dans un moment d'égargment, donner la main à cette démocratie.... L'Avenir a insulté la religion et le prêtre, en Canada, il a insulté les évêques, il a insulté le Pape, an nom de sa democratie. Et voilà pourquoi je ne pais mépris de co que vous appelez les démocrates avan-fêtre démocrate à la façon de l'Avenir ... L'Avenir est l'organe d'une fausse et manvaise démocratie .... et memo et au corps auquel j'ai l'honneur d'appartenir, si | voila pourquoi un catholique ne peut sontenir ce journal Comment le Cuthalique du 15 mai pent-il faire une com-

Les démocrates de l'Avenir m'insultent avec tous mes frères, lorsque je pris Dieu de ramener Pie 1X à Rome comme Pape et Souverain : la démocratie française, se jette à genoux avec moi et demande au ciel, comme, une faveur de faire cesser les jours d'épreuves du Pontile-Roi et de le ramener, en triomphe, pour gouverneur Rome. L'Avenir n'a pas de termes assez énergiques pour exprimer sa joie, lorsque des misérables brigands lurcent Pie IX de sortir de Rome et le déposent comme prince temporel: La démocratie française jette un cri d'indignation, au moment où le Pape est déponiilé de sa souveraincté temporelle... L'Avenir applaudit de tontes ses forces à ceux qui ont renversé le trône de Pio IX, il les salue comme des héros, il les proplame comme les sauveurs de l'Italie! Mais la démocratic française les regarde comme des brigands, et va avec sa glorieuse épée reconquerir le patrimoine de St. Pierre. pour le remettre aux mains sacrées de Pie IX. Autant la démocratie de l'Avenir me désble, et contriste mon cœnr de chrétien et de canadien, autant la : démocratie de la France réjouit et embaume mon cœur de prêtre... Je dis aux démocrates de la France: " Courage, frères votre première œuvre a été de prêter vos, cœurs à Dieu, pour consoler l'Eglise sainte de Jésus-Christ. Les 'hommes et les anges vous bénissent!!" Je dis aux démocrates de l'Avenir : " frèces et amis, vons désole, nos cœurs, vous confristez l'Eglise, vous in mitez la Pape... vons êtes on dehors de la bonne voie, revenez..."

Et je me jette à genonx et je pleure et prie... car quoique mes frères soient égarés, je les aime encore respère toujours que mes jeunes amis de l'Avenir reviendront, qu'ils se jetterant à genoux avec moi pour prier Dieu de rendre à Pie IX le patrimoine de St.-

J'ai l'honneur d'être. M. le directeur, avec la plus haute considération,

Votre dévoné serviteur. C. CHINIQUY; Pice.

Longuenil, 21 mai 1849,

#### DECES.

En cette ville, vendredi, le 25 du cournat. 3 la maison de C. E. Belle Ecr., N. P., après quelques moi- do meladie, Mr. JEAN-BAPTISTE BELLE, being sols, 326 de 73 ans. Ne à la Rivière du Long, District les Trais-Electres d'un de ces braves. Français qui ont déron le auss sint de con rage notre pauvre patrie contre les entreolisses des armes, Britanniques. M. J. Bto. Belle s'est toujours montré digne de ses ancêtres par son patiotisme et ses vertus civicues. Ha vécu en citoyen honnète, probe, bienfaisant, vertueux et il attendait comme le juste depuis longtemps avec résignation et calme la mortqui avait frappé son épouse quelques mois avant lui Aorès avoir remoli sa longue carrière, dans la pratiquede toutra lesvertu qui distinguent le brave choyen, le chrétien pieux, et le hon père de famille, il est allé jouir au ciel de la récompense que Dieu ne peut manque d'accorder à coux qui l'ont servi sur la torre. Il hisse en mourant des fils qui transmettront à sa postérité ses vertus et son antriotisme. Les funérailles de M. J. Bte. Belle ont ent lieu blec mutin, au milieud un grand concours de personnes de toutes les classes, qui désiraient témoigner une dernière fois le respect et l'estime dont elles l'avaient entouré durant sa vie.

A Montréal, le 23, après une longue maladie, Jean-Bantiste Custonguay, E cr., âgé de 62 ans.

A Québec, le 26 courant, à l'âge de 74 ans, Henriotte, Veuve del'Honorable Jonathan Sewell, en son vivant Jugeen-chef de la province du Bas-Canada.

A la Maibate le 16 du courant à l'ago de 57 ans. Dame Marie Josephie Duguay, épouse de Alexis Tremblay,

A Québer, le 20 courant, la dame de M. le Dr. Kimlin a

mis an monde un fils-A St. Jean-les Chaillons, le 16 courant, à l'âge de 64 ans. dame Catherine Hamel, épouse de M. Joseph Bedard, ancien rapitaine de milice.

#### GRAINES DE JARDIN. DE LA RÉCOLTE DE 1848.

Ann Jardiniers et aux personnes qui arhètent des Graines. T ES graines de jardin sont généralement importée zins jusqu'au printemps. Les vaisseaux qui par ent pantomne pon le Canada laissent les differntés Ports d'Europe avant la récolte des graines, ainsi les graines qu'ils apportent sont toutes de l'année précédenle et sont par conséquent de vieilles graines lorsqu'on ieut les semer en Camala. Pour remédier à ces incouvénients, les soussignés ont adopté l'usage de faire venireurs graines par la voie de New-York pendant les mois de novembre et de décembre lorsqu'elles ent été eneillies, et elles leur arrivent de New-York par estafeue. Par ce moyen ils penvent fournir à leurs pratiques.

#### DES GRAINES FRAICHES. DE LA MEILLEURE QUALITÉ

Ce moven, quoique dispendieux a été prouvé partua expérience de plusieurs années, être le meilleur. Les graines qui ont été nehetées des soussigrés ont toofours réassi. En conséquence, ils invitent le public à faire attention à l'assortiment de Graines pe Jardins et de GRAINES de FLEURS Venant de Paris pur le prequebot Baltimore qui a fait voile du Havre, et de Lordres, par le Devenshire, consistant en une grande variété, parmi lesquelles se trouvents

Artichants Asperges Feves Brocoli Betteraves Chenx-fleurs Capucines Concombes Carottes Corle ils Sariettes For aux Laitne Melons Bangola -Mouteres Oignous Pais-Ch nx CaroalRe, Persils Panais Raves Rhubarbe Rom man Saffran Sauge Chicax co Bayour **Epinards** Sarietre Thyrn Tabaes Narcet Tomates Fèves rouges Bette raves blanches, etc. etc. etc.

BENJ. WORKMAN &c. Cis. 172, rug St. Paul, win de Carre de la Domme-

Montréal, 16 avril. P. S.—Ils ont aussi à rendra un assoniment étapour de Graines de Pleurs dis Camado ado Prance, d'Anagle. "Si J'ai parle de ma chétive personne plus qu'il ne paraison entre la démocratic de l'Avenir et la démocratique, de dont le catalogue est innrime et 

#### avis

Aux Capitalisteset autres du Canada et des Etats-Unis d'Amérique.

T E VILLAGE D'INDUSTRIE, étant situé sur la Rivière L Assomption, au centre d'une grande po milation dans le District de Montreal, et sculement qu'à 11 milles du Fleuve St. Laurent, avec la perspective d'y communiquer l'an prochain par un chemin de ser maintenant en construction, ofire de grands avantages aux Capitalistes et autres personnes entreprenantes, qui désireraient utiliser les nombreux pouvoirs d'eau que la dite Rivière renserme, particulièrement dans le voisinage du dit Village d'Industrie, par la construction de diverses manufactures, dont le Canada a un si grand

soin. Et les Sonssignés, désirant encourager toute espèce de manufacture dans le dit Village d'Industrie, font savoir au public en général, qu'ils sont disposés de vendre on loner à long terme. (par titre incontestable et exempt de cens et rentes et de lots et ventes.) les dits ponvoirs d'eau, avec les terrains nécessaires aux dites inanusactures; le tout a des prix et conditions très-savorables aux acheteurs.

B. JOLIETTE, P. C. LOEDEL. G. DE LANAUDIÈRE, A. T. VOYER.

Vllage d'Industrie, ? le 26 décembre 1848.

#### L'ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL ILA MINERVE

èté puble. Samedi dernier ; cette livraison qui comient un plusgrand nombre de pages que les précédent le Complète l'année 1849. La feuille du titre et de la table qui doit être placée à la tête de ce volume se trouve à la finde ce mini ro. Le nom de la " Revue Canadienne" a été conservé purce que toutes les livraisons de cette unnée ont été publiées sous ce ture. Con ne unus l'avons dejà, dit le nombre d'exemplaires du premier tinge n'es pas assez considérable pour en adresser à tous les abonnés de La Minerve, c'est pourquoi nous prions ceux qui desirent s'abonner de le faire sans délai, vû qu'il n'en reste que quelques copies.

Les frais de poste pour les prochaines livraisons se-

ront réduits.

Bureau de la Minerve, 15, rue St. Vincent, 22 déc. 1848.

#### CONDITIONS D'ABONNEMENT L'ALBUM LITTERAIRE

PARAIT TOUS LES HOIS, Par livraisons de 19 Pa es de Matières, acec no MORCEAU DE MUSIQUE,

Au prix modique de \$2 par année pour les souscripteurs de LA MINERVE, et de \$3 pour ceux qui ne sont pas abonnés à cette feuille; les pavemens devront être faits à DEMANDE au commencement de chaque semes reautrement on exige-2s. 6d. de plus des rémidataires.-15 Déc.

LIBRATRIE ECCLESIASTIQUE



DE J. M. LAMOTRE RUE NOTRE-DAME, Vis-à-ris le Séminaire. Montréal, 12 janvier 1849.

#### DISSOLUTION DE SOCIÉTE.

LA SOCIETE qui a ci-devant existé sous les nom et raison "CHAPELEAU & LANCTHE" est dissoute à dater de ce jour. M. J. M. LAMOTHE, l'un des associés, est autorisé à transiger toutes les affaires de la dite Société.

ZEP. CHAPELEAU,

Montréal, 21 novembre 1848.

LE Soussioné profite de cette occasion pour annoucer au Publi en général et au Clargé en particulier qu'il continue à tenir la LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE

a même place, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire. Hespère colore à recevoir le patronage public, và qu'il n'épargnera ries pour contenter ceux qui l'encourageront. Il apportera à ses reli res la même attention que ci-devant. Ses prix sont plus undérés que jamais, et la netteté et la benuté de ses ouvrages se feront toujours

Le Soussigné a toujours en mains quantitéde Livres de Littératur de Science, etc., Cravures, Images, etc., Papier de toutes sort et de toute grandeur, etc., tous les Livres en usage dans les École et tontes les fournitures nécessaires aux enfants qui les fréquenten-llyend à aussi bas prix que partout ailleurs. J. M. LAMOTHE.

Montréal, 21 novembre 1848 .- jeo

#### ETABLISSEMENT DE RELIURE

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent. E Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux

amis, vient de ronver son

ATELIER DE RELIURE:

a l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à re cevoir toutes les commandes lans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il opportero, à ses onvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public.

M. Z. C. aura toujours en mains toutes les sonrnitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Plumes, Encre, etc. etc. etc.

## LE RERTEPOIRE NATIONAL

DEUX NOUVEAUX VOLUMES.

#### PROSPECTUS.

onsque nous avons commencé la publication de ce Ré-I pertoire, nous ne vouhons reproduire qu'un certain nombre des meilleures pièces de littérature canader ne, devant fournie, en tout, deux volumes. Mai-les journaux, plusieurs de nos abonnés et de nos amis neus ont engagé à passer ave a moins de rapidité sur les différentes époques et à être moias severe dans notre choix, afin de recueillir un plus grand nombre d'écrits qui, sans possèder beaucoup de mérite littémire, pouvaient donner une idée exacte de l'intérêt que les Canadiens portent à la littérature, comme le prouve ce grand nombre, d'essais de tout genre, que nous republiés.

En agrandissant ainsi notre cadre, au désir des journaux, de nos abonnés et de nos amis, nous ne pourrons atteindre que l'année 1844, dans l'ordre chronologique de notre con-

Il nous reste entre les mains un grand nombre d'excelleuts écrits qui méritent certainement autant, si non plus que tout le reste, d'être conservés par les amis de la linerature nationale. Parmi ces écrits, se trouvert les discours (lectures) prononces aux Instituts Canadiens de Montréal e le Québec.

Nous avons à republier, entre autres, des écrits de MM Thom A. N. Morm, Phon. E. P. Taché, Phon. juge Mondelet, T. Parent, le Dr. Painchaud, le Rev. P. Martin, F.X. Garnesu, P. Chauveau, N. Aubin, F. M. Derome, A. Pamondon, Guil, Levesque, Chr. Levesque, A. Lajore, J. Lenoir, J. Doutre et d'un grand nombre d'autres écrivains dont

les noms nous échappent pour le moment. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons déjà dit de l'importance et de l'intérêt de ce Rougil Littéraire, chacun l'a compris, nous n'en doutons pas ;si nous n'avous pas reçu iont l'encouragement que nous attendions de la part de nos compatrioles, neus aimons à croire que l'indifference n'y est pour rien, mais que cette faute de patriotisme, car c'en est une certainement, retombe sur la pénurie des temps. Nous prions, encore une fois, tous les ainis de la littérature canadienne de se joindre à nous pour conserver et propager les écrits canadiens, en s'inscrivant et en faisant inserteleurs a nis sur la liste de nos abonnés. Nous ne demandonrien pour notre travail, nous voudrions seulement payer nos déboursés, et voilà tout.

L'acqueil bienverliant qu'il a reçu de la Presse Canadien ne, doit servir de preseport au Répertoire National aupré de toutes les familles.

Nous nous proposens donc de publier deux nouvenux votimes du Répertoire National ou Recueil de Litterature Canadienne, aux mêmes conditions que les Jeux premiers, c'est à dire deux prastres par volumes de 384 pages. Nous ferons sortir des livraisons de 64 pages au lieu de livraisons de 32 pages, comme nous l'avons fait jusqu'a présent. - 6 livraisons de 64 pages feront un volume.

Coux de nos abonnes qui ne voudront pas recevoir les deux nouvenux volumes, sont priès de nous en informer J. HUSTON. le plus tôt possible.

Les personnes qui désireraient se procurer les deux premiers volumes, pourront les avoir chez MM Pabre et Cie., McCov. libraire, Lovell et Gibson, imprimeurs, au bureau de l'Avenir ou en s'adressant à J. Huston, Montréat, chez M.M. Frechette et Frère, Cremazie et Cie., libraires, et en s'adressant à M. F. Vezina, agent, Québec; chez M. Guitté, au bureau de l'Echo des Campagnes, Borthier.

Ces deux premiers volumes contiennent des écrits, en vers ou en prose, de MM, F. R. Angers - N. Aumar J. G. Barha-Isidore Bedard- M. Bibaud-George de Bouenerville -George Cartier-P. Chauvenu - Romaald Charrier - Dile Odile Cherner-Chevalier de Lorimier-Joseph Caucion -F. M. Derome-Foucher-Ph. A. De Gaspe- F. X. Garneau-P. Garnot-A. J. Ginguet-P. Hunt-N. D. J. Jaumène-Jean Jucques Larigue-Pierre Laviolette-Lehlane de Marconnay-J. Lenoir-Eugène I. Eenver-J. T. Loranger - A. N. Moria - Charles Mondelet - Dominique Mondelet - J. B. Medleur-J. D. Mermet-Amédèc Par neun-Pierre Petit Clere - J. Phelan-O. Peltier-Ls. Ple mondon-Léon Potel-Et. Parent-Joseph Quesnel-Jo S. Raymond - A. S. Soulard - U. J. Tessier - Jean Taché -- J. É. Turcotte-D. B. Viger-Jacques Viger-William Vondelveiden et UN TRES GRAND NOMBRE D'ECRITS ANO-

A la fin du dernier volume, on placera une liste de tous es ouvrages publiés en français et en volumes ou pamphlets, avec les noms des auteurs, et une liste de tous les journaux français publies dans le Bas-Canada, avec les noms des éditeurs et des imprimeurs.

Montréal, 29 décembre 1848.

### MANUEL DE TEMPERANCE.

E Soussigné, ayant acheté le privilège de l'antour le Revd. Père Chibiquy, saisit l'occasion d'informer ses pratiques et le public en général qu'il va incessamment en imprimer une nouvelle edition, revue et considérablement augmentée par l'auteur.

Cette édition sera entichie du portrait de l'Apôtre de la Tempérance l'Abbé Chiniquy, et ne se vendra pas plus chére que les précédentes.

J. B. ROLLAND. Montréal, 22 décembre 1848,-jco.

#### LES MELANGES RELIGIEUX

### LA PROCHAINE SESSION.

urant la prochaine session du Par'ement Provincial, nous donnerous à nos abonnés un compterendu fidèle desprocédés de nos chambres législatives. Nous ferons tout en nous pour que ce compte-rendu occupe le moins d'espace possi-

ble dans notre feuille, afin de pouvoir traiter, à mesure qu'elles se présenteront, les mesures les plus importantes qui n'auraient pas été encore suffisamment discutées. Durant la session du Congrès Américain à Washington nous aurons une correspondance régulière de cette dernière ville, afin de tenir nos lecteurs au courant des procédés du

Congrès Américain, dont plusieurs devront hautement intéresser nos compatriotes. Nous espérous que les efforts que nous faisons pour augmenter l'intéret et l'utilité des Mélanges Religieux, ne seront pas pendus de vue par les lecteurs Canadiens, qui sau-

ront les reconnaître par un encouragement de plus en plu Nous recevrons des abonnements pour la session du parlement provincial; le prix sera, pour cet espace de temps, de SEPT CHELINS ET DEMI.

Bureaux des Mélanges Religieux & Mentreal, for décembre 1848.

## vendice

AUX BURGAUX DES MELANGES ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE CETTE VILLE,

#### LE: CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL

POURL'ANNEE 1849. E CALENDRIER est un des plus complets qui se publient parmi nous. Il est de plus beancoup amélioré sous lerapport typographique et sous celui de la qualité du papier.

Ge Calendrier contient ce qui suit. Le nom de tous les Saintset de toutes les fêtes quise rencontrent durant l'année ;

Les époques ecclésiastiques, politiques, etc., les plus capables d'intéresser les lecteurs canadiens; Une liste complète des membres du Clergé Catholique des Diocè-ces de Montré-l'et de Québec;

La liste et les termes des cours de justice ; Une table relative au commencement de l'aurore et à la fin du cré-

puscule: Un tableau de la valeur, etc., des monnaies; Le commencement des snisons;

La date des quatre-temps

Le comput ecclésiastique Le numbre, la date.etc., des éclipses pour 1849, calculées avec la plus grande exactitude,

La liste des principaux membres du Gouvernement ; La liste des membres de la égislature Frovinciale ;

La liste des membres du Conseil Législatif : La liste des Examinateurs des Instituteurs pour Québec et Mont-

éal, cic., etc. La liste complète des Magistrats, des Avocats, des Notaires, des

Médecins, etc. etc. etc. Ce Calendrier se verd à TRES-RAS PRIX EN DETAIL; on

fait encore une DIMINUTION CONSIDERABLE à ceux qui achélent en CROS. Montréal, 15 janvier 1849.

#### COLLEGE DE REGIOPOLIS KINGSTON, HAUT-CANADA.

(ETTE INSTITUTION à commencé ses cours réguliers depuis ces deux dernières années, et elle est sous le surveillance umédiate du Très Rovérer d' ANGUS MACDONFILL, V. ... assisté du Révit. J. FARREL et du Révid. J. MADDEN et d'autres profeseurs.

Place dans que des meilleures localités, le collège de Kingston est, sans contredit, une des plus la lles institutions de ce genre ; au ant par son fine et son élégance que par ses dimensions [ayant 5 étages et 150 pa de longueur] et l'étendue de son terrein. La vue domine l'entrée du Lac Ontario, la Baie de Quinté, le fleuve,

St. Laurent, la Baie de Cataraqui et toutes les campag a s circonvoiines. Quant à la santé et au confort, aucune situation, pres de Kings ton, ne peut lui être comparée.

Le cours d'étude comprend toutes les branches généralement en scignées dans les autres institutions collégiales, savoir : la théologie, la philosophic, les auteurs el ssiques, le latin, le gree, le français, el l'italien si on le désire.

L'année scholaire commence le 14 septembre et se termine vers l 15 ou le 20 de juill t. Le prix de la persion scholaire, de l'enseignement, du chaussage

et de la lumère 2-2: année, est de £25 dont moitié payable d'a-Les externes payent £5 par année. Le blanchissage, s'il est fait

au Collège est de L2. 10s. Et les frais des médecins, à moins que les parents ne reuillent encourir des risques, sant de L1. On donnera des leçons de musique à ceux qui seront d'sposés à en

En ens de maladie, des chambres sénarées pour l'usage du collège. sont retenues à l'Hôtel Dieu, où tous les soins et attentions seront prodigués par les Sours de l'établi-sement a des prix tres réduits. On ne prendra aucun élève pour moies d'une demie année. On ne permeitra l'introduction dans le collège d'avenu livre, pumphici ou autre objet, sans être préalablemes t'examinés, et tout objetiren-vé inadmissible, tel que Roman et livre immoral, sera confisqué.

Aucune remise sur la pension n'est feite pour absence à moins qu'el le ne soit d'un mois. Toute charge extra doit être payée six meis d'a-Toutes lettres envoyées ou reques par les étudiants sont sujettes à

examen. On enver. a, quatre fois par année aux parents ou aux tuteurs, un bulictin de la conduite et des progres des enfans. Un examen privé anna lieu de temps à autre pendant l'année, et un

autre, public, aura lieu à la fin de l'année ; les parents sont respec tuensement priés d'y assister. Cette institution, queique strictement catholique, reçoit des jeunes

gens de toute autre coyance religieuse ; ils y jonitont d'une entire libertó de conscience ; tontefois ils seront tenns de se-conformer any exercices public de la maison.

tomps, elle est forte. On s'appliquera à veill, r à la santé, à la tenue et au bien-être de

Pétudiant, et à lui rendre agréable le séjour de la maisen. La bonne conduite et l'a-nluité scront récompersées. L'insubordination et la désobéissance seront punies par des avis privés, des reprimandes publiques, cu autrement, comme le cas l'exigera. La conduite ou le langage immoral, les habitudes de paresse, ou toute grave violation de l'ordre exposent à l'expulsion.

S'adresser un Rèvel ANGUS MACDONELL, au Collège de Kingston

Montréal, 18 août 1848.

#### LIBRAIRIE CATHOLIQUE

J. B. ROLLAND, No. 24, RUE ST. VINCENT, Montrial.

N trouvera constamment à cette adresse toutes espèces delivres et fourniture d'école, ainsiqu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS.

Montréal, 21 octobre 1847.

T E Soussigne informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., etc., a aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant d'aller acheter ailleurs.

J. Bre. 'CLLAND. Montréal, 5 novembre 1847.

#### DEUXIEME EDITION

COURT TRAITÉ.

L'ART EPISTOVAIRE, A L'USAGE DES ÉCOLES ELÉMENTAIRES.

ETTE édition est refaite et augmentée d'une instruction sur ] les régles à suivre et les défauts à éviter en écrivantune lettre de plusieurs modèles de lettres en français et en arglais, d formules de Lettres de change, Billets, reçue, quittances; d'une list Jes inviales des titres qualificatifs; d'une liste des localités où i des militues des tures quanticaties; à une liste des chefs des départements sons l'éxécutif de la Province, et des places de leurs Bureaux respectifs; d'une table d'intérêt à 6 par 100, etc. etc. Cet auvrage est recommandé par le Bureau d'inxamin iteurs pour e district de Montréal, et par M. le Surintendant de l'instruction

publique pour le 'as-Carada. A vendre à Mostreal, chez tous les Libraires, et à l'imprimerie de P. Gendron ray St. Vincent, No. 24. Montréal 7 mars 1849.

#### AUX FABRIQUES

vendre un beau Bénitier en pierre et dans le genre gothique.—Les condition seront tres-facile.—S'adresseront à J. B. THOMAS. Goin des rues Derchester et Ste. Elizabeth:



BUREAU DES TEURES DE LA COURONNE, Montreal 2 Mars, 1849.

VIS PUBLIC est par le présent donné, que le prin de départ des Terres de la Couronne dans le Bas Canada et les conditions du paiement, seront à l'avenir comme suit, pour les chlons.

Pour les Terres de la Conronne au sud du fleuve St. Laurent, en descendant jusqu'à la rivière Chaudière et an chemin Kennebec, yjnscompris letownship de New ton, comté de Vandreuil, 18. l'acre.

Pour dito dito, à l'est de la rivière Chaudières et d chemin Kennebee, y compris les comtés de Bonaveri ture et Gaspé, 2s. l'acre.

Pour dito au nord du fleuve St. Laurant, depuis la li mite ouest du comté des Deux-Montagnes jusqu'à la limite est du comté de Sagnenay, 2s. l'acre.

N. B .- Les occupants actuels de lots dans le Saguenay les pourront acheter à 1s. l'acre, en payantle prix, le on avant le Jer Janvier prochain.

Pour dito, comté de l'Ottawa, les terres dans les Townships déjà annoncées en vent, 4s. l'acre. Dito dans ceux qui le seront ci-après, 3s. l'acre,

Un quart du prix d'achat sera payable dans cinq ans de la date de l'acquisition. Les nutres trois quarts seront pavables en trois verse-

ments éganx, à des intervalles de deux aus chaque ; le tout avec intérêt. Personne ne poura acheter à ecs conditions pius de

cent acres; et toute vente pour une plus grande quantité pourra être anunlée. L'acheteur, en prenant possession du let, sera temi d'ouvrir la moitié de la largeur du chemin sur tout le front de sa terre; et. dans quatre ans de la date de l'a-

chat de défricher un dixième de la terre, et d'y résider. Il ne sera émané de patente en faveur de l'acheteur que lorsqu'il aura été pranvé d'une manière saisaisante qu'il rempli les conditions de défrichement

et autres ci-dessus mentionnées ; et que la totalité da prix d'achat et des intéréts anna été payée, Les acquéreurs, ou autres occupants ne pourront conper de bois sur leurs lots (à l'execution de ce qu'il lem fandra abattre pour defrichement, en autres objets d'a-

griculture) ni en vendre, sans une licence de l'agent. Les droits provenant de bois compé en vertu de telle licence seront portés à l'acquit du prix de la terre, pourvu que les améliorations voulnes seient faites ; sinon, ils

iront à la couronne. Le bois coupé sans permission sur des ferres sous loeation, avant l'accomplissement de tentes les conditions requises, sera considéré comme hois de la Couronne con-

pe sans licence. Les demandes pour achat devront être faites aux cents locaux respectifs. 3. - fair-

R. GENAYD, coin des Rues Ste. Helène et des Récollets.

Montréal, 21 Nov. 1848. - 5f-1c.

GERIN-LAJOIE, avocat, a établison Berrau a No. 15, Rue St. V neent, porte vorsine de la Minerte, Montreal, 22 sept. 1848

GAP NOT, Professeur de français, latin, chétor-que, belles-lettres, etc., rue St. Denis, No. 64, prés l'E-

Montréal, 9 Nov. 1848.

A. HUGUET-LATOUR, notaire, No. 16, me St. Vincent.

Montreal, 20 oct. 1848 .- 6m.

#### ARCHITECTURE

TIS. BAITLEARGE, architecte, au vieux châteauSt. Louis, Haute-Ville, Quebec.

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT

VERTIT de nouveau ses pratiques que tont son éta hlissement est réuni dans ce convent local et qu' a tout à fait abandoané son ancien magasin de la rue St Paul vis-a-vis- la Place Jacque- quartier.

Hattend incessamment par les prochains arrivages, le RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTE-RIFS, articles de goût etc, etc.

Montréal, 26 mai.

CONDITIONS DIS MELANGES RELIGIEUX. LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la 18. maine, le MARDI et le VENDREDI. Le PRIX d'abonnement pour l'année est de QUATRE PLASTRES, rais de poste à part. Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement  $p_{\rm c}$  , noiss

SIX mois. Les abona 's qui veulent discentinuer de souscrire aux Melang doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur ahomemat Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent en adressées, france de port, à l'Editeur des Mélanges Religieux à Mois

PRIN DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, ! ère. inscrticn,

Chaque insertion subsequente, 0

University of the control of the Les Annonces non accompagnées d'orares sont publiées jusqu'

Pour les Annonces qui doivent paraître Longremps, pour de innoncesfréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

#### AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, Trois-Rivières. Québec,

MM. FABRE, & Cie., libraucs, VAL. GUILLET. Ecr. N. P.J. M. D. MARTINEAU, Pire: V M. F. PILOTF, Pire. Direct.

Bureau des Mélanges Religieux, troisième atage de la Maison d'é cole près de l' Evoché, coin des rues Mignonne et St. Dénis

JOS. RIVET, PROPRIÉTAIRE.